

# UNE ANNÉE APRÈS LA MISE EN PLACE DES NOUVELLES PRESTATIONS PROFESSIONNELLES AU SRIHV: L'HEURE D'UN PREMIER BILAN.

Il y a un peu plus d'une année que le SRIHV a élargi sa palette de prestations en introduisant les assessments et les formations de base aux techniques spécifiques au handicap visuel (à temps partiel, 3 jours par semaine).

**M**ême si le résultat chiffré n'est pas encore au niveau attendu, les premières expériences montrent que non seulement les clients profitent beaucoup des formations plus longues, mais que les employeurs y voient aussi des avantages.

Le temps à disposition permet d'entraîner et d'automatiser les nouvelles méthodes de travail et de maîtriser les moyens auxiliaires. Plus sûr de lui et de ses acquis, le client peut mettre en pratique les techniques apprises à sa place de travail, au lieu d'hésiter à utiliser des connaissances théoriques peu solides. C'est ce «luxe» de pouvoir perdre du temps qui permet de mettre en place de nouvelles stratégies au PC ... et surtout d'oublier les mauvais réflexes, comme le recours systématique à la souris. L'utilisation de la voix synthétique demande aussi un temps d'adaptation, avant que celle-ci ne devienne une aide précieuse et appréciée. Cet apprentissage nécessite de faire des exercices basés principalement sur l'écoute, à faire sans l'écran, pour se concentrer pleinement sur l'ouïe. Quant au soutien en basse vision, il aide les personnes malvoyantes à mieux comprendre leur déficit visuel et à profiter de manière optimale de leur vision résiduelle.

Les réactions de l'entourage des personnes ayant suivi la formation nous confortent dans notre travail. Une conseillère AI: «J'ai compris l'importance du suivi global pendant ces formations quand j'ai vu mon assuré parler de son handicap visuel lors d'un entretien professionnelle». Un employeur, qui a réengagé un ancien apprenti: «Quelle différence! Domage qu'il n'ait pas fait cette formation plus tôt.»

## INDICATEURS\* SRIHV LAUSANNE

2015	2016	2017
691	712	792

\* Les chiffres couvrent la période de 1.10. - 30.9.